

**VAL-DE-RUZ** Une seule direction chapeautera les collèges.

# Le cercle scolaire sur orbite

C'est une étape importante en matière de scolarité et de régionalisation: le conseil intercommunal du centre scolaire de La Fontenelle a accepté mercredi soir le règlement du futur Cercle scolaire du Val-de-Ruz. Celui-ci chapeautera dès août 2012 les onze ans d'école obligatoire.

L'objectif de base de ce règlement, adopté par treize voix et une abstention, est d'utiliser au mieux les collèges existants tout en limitant autant que possible les déplacements d'enfants, en tout cas pour les sept premiers degrés. Initié par le concordat romand Harmos et la régionalisation souhaitée par les autorités neuchâteloises, la construction de ce nouveau système scolaire n'a aucun lien direct avec le processus de fusion au Val-de-Ruz. Le règlement doit encore être approuvé, en décembre, par les conseils généraux.

Les délégués des onze communes membres ont aussi accepté l'adhésion au futur cercle vaudruzien de Valangin et de Sava-

gnier – pour les degrés un à sept, les plus grands étant rattachés à la direction de la future Ecole obligatoire de la région de Neuchâtel – ainsi que celle d'Engolles, pour les onze niveaux. Les communes de Fenin-Vilars-Saulles et Montmollin, à l'inverse, dépendront complètement du cercle scolaire du Littoral.

## Une grande chance

Dans l'hypothèse où Valangin et Savagnier monteraient d'ici quelques années dans le train du Val-de-Ruz avec leurs écoliers plus âgés aussi, le directeur du centre de la Fontenelle, Fabrice Sourget, a affirmé que les locaux existants pourraient absorber ces effectifs supplémentaires. En revanche, il n'est pas exclu qu'un boum démographique dans le district nécessite à plus long terme une extension de la Fontenelle.

Pour le pédagogue, l'introduction d'Harmos représente certes un défi, mais aussi «une grande chance» pour les élèves,

les enseignants et les autorités scolaires en terme de suivi sur onze ans. En plus de ses obligations légales, la direction exprime aussi la volonté d'offrir une prise en charge des élèves de 8h à 17h. Sans vouloir se substituer aux structures parascolaires, Fabrice Sourget relève que 40% des élèves, en général, sont seuls à midi et en fin d'après-midi.

Visiblement agacé par les questions assez inquisitrices d'un délégué qui est lui-même enseignant, le président du comité scolaire, Pierre-Alain Schenk, a souligné le labeur du groupe de travail Harmos et «l'élan de la nouvelle direction, hyper motivée.»

Afin de loger celle-ci et l'administration, qui sera aussi renforcée, le conseil intercommunal a voté un crédit de 109 000 francs pour des transformations à la Fontenelle. Ces travaux permettront aussi de créer un véritable espace d'accueil. ● **AXB**